



Mairie de La Rivière - Drugeon

COMPTE-RENDU

du CONSEIL MUNICIPAL

du 20 mai 2016

Sur convocation du 13 mai 2016

Etait excusé Manoël COLLE

secrétaire de Séance : Emmanuel REDOUTEY

I) Approbation du compte rendu précédent.

Le précédent compte rendu est adopté à l'unanimité.

II) Compte rendu des commissions

Environnement / Cadre de Vie

- Nettoyage du village : il a été réalisé le 23 avril avec succès. Environ 30 personnes bénévoles ont participé à cette action. Le conseil remercie les associations de chasse et de pêche pour leur participation ainsi que les personnes bénévoles.
- Demande de PREVAL pour installer un analyseur de pollen, à côté d'un rucher : Le conseil donne son accord pour l'installer dans le jardin de curé.
- Le CPIE recherche des foyers qui seraient d'accord pour qu'il analyse leurs habitudes de tri et leur volume de déchets. Les personnes intéressées peuvent contacter directement le CPIE.
- Le fleurissement du village aura lieu fin mai.
- Les travaux pour aménager les abords du garage communal devraient être commencés d'ici l'été. L'entreprise Loiget/Lonchamp est chargée de réaliser le mur de soutènement. La Sté FCE sera sollicitée pour chiffrer la pose d'un grillage pour fermer cette zone.
- Les travaux de création de la mare sont terminés, notamment les accès et les aménagements du site. La commission réfléchira à la façon de signaler ce site. Le conseil remercie les bénévoles et l'association APVD pour leur investissement dans la réalisation de ce projet. La commune doit maintenant réaliser une déclaration « plan d'eau ».
- Puits du jardin de curé : Les bénévoles qui ont réhabilité le puits souhaitent l'ouvrir en installant une grille ou une vitre en partie supérieure. Ce point sera étudié par la commission.
- Jardin de curé : Des panneaux d'interprétation sont en mauvais état. La question sera posée au CPIE pour savoir qui a la charge de les remettre en état.
- La commission doit réfléchir dès à présent à l'organisation de la conférence gesticulée « un maire de famille », qui aura lieu le 16 septembre 2016. La commission se chargera de définir le mode de communication à mettre en place pour toucher un maximum de personnes.
- Le sentier de la croix de la bêche n'a toujours pas été balisé.

- La commission dénonce les collages interdits des affiches du cirque sur les panneaux d'affichage public. Le maire évoquera ce sujet avec la gendarmerie.

Vie associative

- Une centaine de personnes sont inscrites au repas de la fête des mères du vendredi 27 mai. Des bouquets seront distribués aux mamans de plus de 80 ans qui ne viennent pas au repas.
- La commission est chargée de s'occuper de la vente du matériel scolaire des anciennes classes pour fin juin.

Bâtiments et chemins

- Le CAUE doit présenter un projet de réhabilitation du bâtiment école/Poste/logement de l'abbé Borne.
- Les élus dénoncent des dégradations perpétrées par un groupe de jeunes dans le village. Le week-end de la Pentecôte, une fuite d'eau de 500 m³ a été engendrée suite à l'ouverture volontaire d'un robinet de puisage dans le sous-sol d'un logement communal. Des dégradations ont été constatées sur la porte des toilettes sous le préau, un carreau a été cassé dans l'ancienne école côté cour et la porte de la classe coté église a été forcée.
Les services de gendarmerie ont été informés de ces problèmes récurrents depuis plusieurs semaines. Le maire prendra rendez-vous avec les gendarmes pour déposer une plainte.
- Le balayage des rues du village a été réalisé mi-mai par l'entreprise BLS.
- Yannick Vuittenez, président de la commission, informe le conseil que suite à l'étude pour les travaux de sécurité et d'accessibilité notamment aux abords de l'école, seuls les travaux de création de trottoirs sont subventionnables. Le projet est donc à réétudier.
- Le président de la commission présente le devis d'entretien annuel des routes du village (le conseil donne son accord) et le devis pour la réfection du chemin communal jusqu'au garage d'Emmanuel Redoutey. Pour ces travaux, d'autres devis seront demandés aux entreprises locales.
- Yannick Vuittenez informe le conseil que la commande du remplacement des fenêtres des combles de la maison de l'environnement est en cour ainsi que le remplacement de la porte de la salle des jeunes.
- Eclairage public : la réception de la première tranche de travaux a eu lieu (pose des horloges) et la deuxième tranche a été lancée. Les travaux devraient être terminés d'ici le mois de juillet.
Concernant les bornes d'éclairage détériorées le long du chemin piéton clos du terreau, une demande de devis est en cours et un dossier de subvention sera déposé.
- Assainissement : des riverains concernés par les travaux d'assainissement chemin du groseillier et faubourg d'Arlin s'inquiètent de la réalisation prochaine de cette dernière tranche d'assainissement (date de démarrage des travaux, travaux de raccordement...). Manoël Colle devrait les rencontrer rapidement pour répondre à leurs interrogations. Les travaux doivent commencer prochainement sur les deux sites respectifs car ce sont deux entreprises différentes qui ont été retenues.

Gestion de la forêt

- Une parcelle de bois a été proposée à la commune : l'ONF est chargé de son estimation.
- La cabane de randonnée est en cours de construction. La convention de mise à disposition avec l'ACCA sera signée très prochainement.
- Plan d'Aménagement : une réunion de présentation du travail réalisé par l'ONF est à prévoir fin juin.
- L'entreprise Loiget/Lonchamppt prendra contact avec B. Bertin pour établir des devis de rénovation de plusieurs chemins forestiers fortement dégradés.

Communication / Information

- Site internet : des mises à jour sont nécessaires et seront réalisées prochainement. Un article sur la mare fera l'objet d'un nouvel onglet.
- R'virat 2016 : la commission a commencé le sommaire et souhaite rencontrer des responsables du Foyer pour un article sur la fête des escargots.

III) Urbanisme :

Permis de construire

M Grégory Sievert pour la construction d'une maison d'habitation.

M Bernard Frachebois pour la construction d'une maison d'habitation.

M Alexandre Monnier pour l'aménagement des combles.

Déclarations Préalables

M Nicolas Baudoz pour la pose de panneaux solaires.

M Philippe Suchora pour la pose de panneaux solaires.

M Jacky Rousselet pour la pose d'une fenêtre de toit.

M Philippe Drogrey pour la construction d'un abri de jardin.

M Henri Favrot pour la construction d'un abri de jardin.

Mme Vinciane Guyon pour la pose d'une fenêtre de toit.

IV) Encaissement du chèque d'assurance

Le conseil accepte le remboursement d'Allianz pour le vol du matériel de l'employé communal. 10 % supplémentaires seront attribués après le remplacement dudit matériel.

V) Remplacement du matériel volé

Présentation des devis de remplacement du matériel (CMab, Cordier asturienne et Pagot caput) : le conseil retient le devis de Cordier pour le petit matériel et le souffleur thermique et celui de Pagot caput pour la tronçonneuse.

VI) Travaux éclairage public – validation de l'emprunt.

Le conseil accepte d'emprunter la somme de 75 000 € sur 20 ans et retient la Banque Populaire avec un taux fixe de 1.59 %.

VI) Travaux assainissement – validation de l’emprunt.

Le conseil accepte d’emprunter la somme de 30 000 € sur 20 ans et retient la Banque Populaire avec un taux fixe de 1.59 %.

VII) Assainissement – courrier de la sous-préfecture

M. Denis Cuinet a envoyé une demande à la sous-préfecture pour obtenir une participation financière de la commune. Il estime que les travaux de raccordement au réseau d’assainissement, réalisés à ces frais, devraient être pris en charge par la commune pour la partie qui concerne le domaine public communal. Le conseil accepte de lui rembourser une partie de sa facture.

VIII) CFD / SEVAD /SYND EAUX

- Haut débit : En attendant le haut débit, la montée en débit a été mise en service dernièrement sur la commune de La Rivière-Druegon. Pour bénéficier pleinement de la montée en débit, il est recommandé à chaque utilisateur de se rapprocher de son fournisseur d’accès internet.
- Le PLUi (Plan Local d’Urbanisme intercommunal) a été engagé au niveau de la communauté de communes. Il faudra entre 4 et 5 ans pour qu’il aboutisse voire plus en fonction des études demandées par les services de l’état.
- SEVAD : le comité syndical du SEVAD se réunira le 26 mai 2016 pour notamment, évoquer la prolongation de la convention relative aux bus supplémentaires.
- La dissolution du syndicat des eaux de vau les aigues a été décidée par le préfet au 01.01.2017, avec reprise de la compétence par la communauté de communes. Les communes et la communauté de communes prendront une délibération concordante pour que le délai soit prolongé jusqu’en décembre 2019 afin de préparer sereinement cette prise de compétence par la CFD.

IX) Questions diverses

- Courrier de demande d’occupation de voirie pour un commerce ambulancier (restauration mexicaine) : le conseil donne son accord en précisant que les vendredi et samedi sont déjà réservés.
- Courrier de Véronique Dromard qui dénonce le fait qu’elle héberge des chiens et chats abandonnés sur la commune. La commune se doit d’avoir une fourrière communale ou doit adhérer à la SPA (convention à signer) pour répondre à son obligation d’accueil des animaux errants. Le maire se chargera de contacter la SPA pour connaître les modalités de cette convention et le sujet sera traité lors de la prochaine réunion du conseil.
- Courrier de Maxime Drezet qui demande la mise à disposition du terrain de foot de La Rivière-Druegon pour un nouveau club. Certains joueurs de La Rivière dénoncent le fonctionnement de l’association Druegon sports et souhaitent quitter le club. La municipalité a rencontré les responsables de l’association Druegon sports et les joueurs concernés : il leur est proposé de créer une nouvelle équipe au sein de Druegon sports ce qui rendrait plus aisé l’utilisation du terrain de foot et des vestiaires.
- L’ordinateur du secrétariat donnant quelques signes de faiblesse, il est proposé au conseil de le remplacer pour un montant de 1 708 € TTC. Le conseil donne son accord.

- Demande de l'association Le Foyer pour la mise à disposition du terrain de foot pour l'organisation de la fête des escargots. Le conseil donne son accord à l'unanimité.

Le maire et les représentants de l'association « le Foyer » sont convoqués à une réunion avec Monsieur le sous-préfet le 3 juin. Lors de cette rencontre, seront abordés essentiellement les sujets de sécurité.

X) Informations diverses

- Remerciements de la fondation du patrimoine pour le versement de la subvention. Le maire informe que les statues de l'Eglise ont été emmenées par l'architecte du patrimoine, monsieur Dole.

- Remerciements de la Croix rouge pour l'attribution de la subvention.

- Demande pour savoir quand le chemin aux abords du terrain de foot sera réalisé pour accéder à l'école. Le maire informe le conseil que ce chemin n'a pas été oublié, il n'est cependant pas dans les priorités pour 2016.

Le conseil évoque la possibilité d'installer un radar pédagogique ou des feux pédagogiques route de creuse. La commission est chargée de faire des propositions au conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 45.

**Le Maire,
Christian VALLET**